

La Corporation de développement des investissements du Canada a été établie par la *Loi sur la Corporation de développement des investissements du Canada* en mai 1982. La Corporation est chargée d'assurer la gestion commerciale de certains investissements du gouvernement fédéral dans des entreprises privées, de privatiser ces investissements si cela est rentable, de conseiller le gouvernement en matière commerciale et d'être à la disposition de ce dernier pour aider les milieux d'affaires canadiens. La Corporation assure la gestion des investissements du gouvernement fédéral dans la société Eldorado nucléaire et la société Massey-Ferguson. Elle assure également la gestion des actions que le gouvernement possède dans la Corporation de développement du Canada et dans Téléglobe Canada.

Ministre responsable:
ministre de l'Expansion industrielle régionale

Corporation Place du Havre Canada

Siège social
999, rue Hastings Ouest
Bureau 1660
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6C 2W2

La Corporation Place du Havre Canada est une société de la Couronne créée en 1982 pour assurer la conception et la construction de la Place du Canada à Vancouver (Colombie-Britannique). Le projet, découlant d'une entente fédérale-provinciale, inclut le Palais des congrès de la Colombie-Britannique, qui ouvrira le 1^{er} juillet 1987 (il occupera l'espace utilisé pour le Pavillon du Canada d'Expo 86), ainsi que l'hôtel Pan Pacific Vancouver, construit pour la société Tokyu Canada, le Centre international d'affaires et une gare maritime construite pour la Société du Port de Vancouver (Ports Canada).

Défense nationale, ministère de la

Administration centrale
101, promenade Colonel-Bly
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2

Centres de recrutement des Forces canadiennes:
Vancouver, Edmonton, Calgary, Saskatoon, Winnipeg, Toronto (Willowdale), Sudbury, Ottawa, London, Hamilton, Saint-Jérôme, Rimouski, Québec, Montréal, Saint John, Halifax et St. John's.

Détachements des centres de recrutement des Forces canadiennes: Victoria, Kamloops, Regina,

Windsor, St Catharines, Peterborough, North Bay, Kitchener, Kingston, Trois-Rivières, Sherbrooke, Sept-Îles, Rouyn-Noranda, Hull, Chicoutimi, Bathurst, Moncton, Charlottetown, Sydney et Corner Brook.

Bureaux de l'information: Victoria, Edmonton, Westwin, Belleville, Hornell Heights, Ottawa, Toronto, Saint-Hubert et Halifax.

Renseignements: Ottawa-Hull (613) 995-2534 et 996-2353 (numéro pour les médias).

Ce ministère est chargé du contrôle et de la gestion des Forces armées canadiennes ainsi que de tout sujet concernant la défense nationale. Il est chargé aussi de la construction et de l'entretien de toutes les constructions militaires destinées à la défense du Canada.

Ministre responsable:
ministre de la Défense nationale

Élections Canada

440, chemin Coventry
Ottawa (Ontario)
K1A 0M6

Renseignements: Ottawa-Hull (613) 993-2975; appels interurbains sans frais 1-800-267-2380.

Le Directeur général des élections du Canada assure la direction et la surveillance générale de la conduite administrative des élections fédérales et il veille à ce que toutes les dispositions de la *Loi électorale du Canada* soient respectées et appliquées. Les principales activités comprennent la formation des présidents d'élection, la délimitation des sections de vote, l'acquisition du matériel et des accessoires d'élection, la tenue d'un registre des partis politiques et la certification des montants statutaires auxquels ont droit les vérificateurs, les partis politiques et les candidats en vertu des dispositions de la loi en ce qui concerne les dépenses d'élection. D'après la *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales*, le Directeur général des élections doit, après chaque recensement décennal, calculer le nombre de circonscriptions à attribuer à chaque province conformément aux règles stipulées à l'article 51 de la *Loi constitutionnelle*, faire préparer des cartes démographiques et les fournir aux commissions qui sont directement responsables de la révision des limites des circonscriptions fédérales.

Le Directeur général des élections se rapporte directement au Parlement.